

de lire. Cette coutume provient de ce qu'on accorde ordinairement à des députés nouvellement élus l'honneur de proposer et de seconder l'Adresse. Malheureusement pour les honorables députés de la droite, tous les députés nouvellement élus se trouvent de ce côté-ci (*la gauche*). C'est pourquoi le Gouvernement a été obligé de s'adresser à deux de ses vieux amis pour leur demander de défendre sa politique et de la louer de leur mieux.

Je félicite les honorables membres qui viennent de proposer et de seconder l'Adresse. Je les félicite non pas de ce qu'ils ont dit, car il va me falloir combattre la plupart de leurs opinions, mais de s'être acquittés de leur mission d'une façon qui, j'en suis sûr, a plu au premier ministre et à leurs amis de la droite. Je veux aussi féliciter bien chaleureusement l'honorable député de Toronto-Centre-Est (M. Matthews) à l'occasion de son avènement au ministère, et je me permets de lui transmettre les félicitations très cordiales de tous les honorables membres de la gauche, lesquels viennent d'ailleurs de les manifester par leurs applaudissements. Au nom de notre parti, je lui fais part de notre désir sincère de le voir réussir dans l'administration de son département et dans l'accomplissement de ses fonctions ministérielles.

Maintenant, monsieur l'Orateur, après avoir félicité mon honorable ami et le Gouvernement sur cette récente recrue au cabinet, je me permets de féliciter la Chambre sur la dernière acquisition qu'elle a faite de trois nouveaux députés qui viennent de prendre leurs sièges. Mes honorables collègues savent que nous avons eu en octobre dernier, le même jour, des élections dans trois circonscriptions séparées par des distances considérables. On reconnaissait généralement, avant ces élections, que leurs résultats auraient une signification exceptionnelle. Les actes du Gouvernement ont été discutés longuement dans chacune de ces circonscriptions. On a rappelé les promesses que le premier ministre avait faites en prenant le pouvoir et on a dit dans quelle mesure il les a tenues; l'on a aussi fait un examen complet de la situation actuelle du pays et l'on peut dire que le résultat de ces élections a une signification toute particulière.

Il y a pour cela deux raisons. Premièrement, comme je l'ai déjà dit, ces circonscriptions étaient très éloignées les unes des autres dans différentes parties du Canada et représentaient bien les divers intérêts régionaux. L'une d'elles, celle de Restigouche-Madawaska, était dans les Provinces maritimes; la deuxième, celle d'Yamaska, était tout au centre du pays, dans la province de Québec, tandis que la troisième, celle de Mackenzie se trou-

vait dans l'Ouest central. Si l'une d'elles, ou même deux, avaient élu des représentants libéraux, alors que la troisième eût favorisé les honorables députés d'en face, nous eussions probablement entendu ceux-ci proclamer que le résultat n'était pas si mauvais, étant donné les circonstances actuelles. Mais quand nous voyons ces trois circonscriptions situées dans des régions différentes du Canada se prononcer contre le Gouvernement et donner leur appui au parti libéral, il est difficile de demander une meilleure expression de l'opinion publique en général envers le Gouvernement. Ces résultats indiquent également bien que l'on approuve partout l'attitude du parti libéral.

Et les majorités obtenues à ces élections complémentaires leur donnent une signification encore plus importante. Dans la circonscription d'Yamaska, le candidat libéral a augmenté sa majorité de 84 p. 100 et, en ce cas, j'adopte la méthode de mes honorables amis, celle des pourcentages. Dans les Provinces maritimes, la circonscription de Restigouche-Madawaska, Nouveau-Brunswick, considérée comme une forteresse conservatrice et qui avait donné une majorité de 548 aux honorables députés d'en face lors des élections de 1930, arrive maintenant avec une majorité libérale de 6,460. Dans la circonscription de Mackenzie où l'ancien candidat conservateur F.C.C., M. Campbell, avait obtenu une majorité de 3,076, la majorité libérale a été cette fois-ci de 1,614.

Autre fait intéressant, c'est que dans ces deux circonscriptions, celle des Provinces maritimes et celle de l'Ouest, il y avait également sur les rangs des candidats du troisième parti. Dans les deux cas, ces candidats ont été défait, tout comme ceux du Gouvernement. En outre, dans chacune de ces deux circonscriptions, les candidats du Gouvernement ont perdu leur dépôt. Si quelque chose pouvait mieux exprimer l'opinion des électeurs sur la politique des honorables députés d'en face, je voudrais bien que le premier ministre nous le dise.

J'aimerais à féliciter les trois nouveaux députés. Chacun d'eux nous apporte une grande expérience de la vie publique. L'honorable représentant d'Yamaska (M. Boucher) avait déjà fait partie de cette Chambre pendant dix ans avant les dernières élections générales. L'honorable député de Restigouche-Madawaska (M. Michaud) a fait partie de la législature du Nouveau-Brunswick pendant dix-sept ans et a même été ministre sans portefeuille dans sa province. L'honorable député de Mackenzie (M. MacMillan) a de